

L'importance de la transparence des entreprises

-

Intervention de l'ambassadeur chargé de la responsabilité sociale des entreprises devant le Congrès annuel de la China Federation of Industrial Economy au Palais du Peuple à Pékin, le 26 mai 2012

La France a été le premier au monde à adopter une loi exigeant des entreprises cotées en bourse qu'elles établissent des rapports de développement durable. C'était en 2001 et l'objectif était en particulier la protection des personnes qui confient leur épargne à des entreprises en achetant des actions. Nous observons, 11 ans après, alors que l'épargne de millions de personnes modeste a été avalée par la crise financière qui sévit dans le monde occidental, que les épargnants français ont été mieux protégés que ceux d'autres pays, grâce à cette transparence exigée par la loi. Nous observons aussi, comme vous, une chute des accidents de travail, une baisse des consommations d'eau et d'énergie.

Forts de ce succès, nous avons décidé, après une concertation très large associant les organisations patronales, d'étendre cette mesure à toutes les grandes entreprises de plus de 500 salariés par une loi adoptée en 2010 et qui sera effective à partir du premier janvier 2014.

Cette priorité donnée à la transparence et au reporting s'inscrit dans un contexte international qui lui donne un sens nouveau. Depuis 2010, et l'adoption de la norme ISO 26000, au terme d'une négociation où la Chine a été un acteur important, l'attente des sociétés vis-à-vis des entreprises s'est fortement modifiée. Le comportement irresponsable et répréhensible d'un certain nombre d'entreprises dans un grand nombre de pays, y compris en Europe, a conduit les sociétés civiles et les gouvernements à s'interroger sur la fiabilité et la sincérité des engagements de responsabilité sociale pris publiquement par les entreprises en général.

Aussi la définition que donnent ISO 26000 et les nouvelles lignes directrices des Nations Unies sur les droits de l'Homme et les entreprises - un document international dont la Chine a été co-négociateur - retiennent-ils comme définition de la responsabilité sociale des entreprises, que c'est « la maîtrise des impacts sur la société et l'environnement en dialogue avec les parties prenantes ».

On ne maîtrise bien que ce que l'on connaît, et, mieux encore, que l'on est capable de mesurer. La première étape, dans cette démarche de progrès, c'est de bâtir son tableau de bord de contrôle des effets de ses activités. C'est le rapport de développement durable.

Encore faut-il qu'il soit sincère. La nouvelle loi adoptée en 2010 en France exige un audit externe indépendant donnant un avis sur la sincérité des rapports demandés aux grandes entreprises.

La RSE est une démarche de progrès favorable à la compétitivité, ainsi que

l'ont dit plusieurs orateurs avant moi. Il n'y a pas raison que les petites entreprises n'en bénéficient pas. En France, où 700 entreprises adhèrent au Global Compact qui vous a été présenté tout à l'heure, plus de la moitié sont des petites entreprises qui ont spontanément adhéré. De plus, 3000 très petites entreprises ont élaboré un standard de RSE qu'elles mettent en œuvre, la Performance Globale. C'était en 2008. Quatre ans plus tard, le bilan qu'elles tirent est que la RSE est favorable aux résultats économiques de la plupart de leurs membres.

La vision française est que l'Etat doit accompagner le développement de la RSE, en particulier dans les petites entreprises. Il le fait en France par différents moyens, dont celui de réserver une partie des commandes publiques aux petites entreprises ayant des engagements en matière sociale et environnementales.

Dans quelques jours se tiendra la conférence de bilan du Sommet de la Terre de Rio, 20 ans après. L'article 47 du projet de déclaration finale encourage les Etats à mettre en œuvre des mesures incitatives pour que les entreprises élaborent des rapports annuels de développement durable. La France pousse à l'adoption de cet article 47, non sans rencontrer des difficultés. Nous espérons en votre soutien.

Mon dernier mot sera pour m'associer chaleureusement aux félicitations adressées aux entreprises qui présentent aujourd'hui leurs rapports de RSE et seront récompensées par un prix. Merci de votre attention.